
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant prolongation du mandat de directeur général de
l'Office francophone de la formation en alternance**

A.Gt 20-05-2020

M.B. 29-05-2020

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 mai 2020 et sous réserve d'une décision identique du Gouvernement wallon et du Collège de la Commission communautaire française, le mandat en cours de Monsieur Eric HELLENDORF, Directeur général (rang A3) de l'Office francophone de la formation en alternance, est prolongé à partir du 1^{er} juin 2020.

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et une copie sera transmise à la Cour des Comptes, pour information.

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française susmentionné entre en vigueur à sa signature et cesse d'être en vigueur à la désignation du nouveau Directeur général de l'Office francophone de la formation en alternance et au plus tard le 31 août 2020.